



**COUPE DE COTE D'OR U15 FEMININES
REGLEMENT PARTICULIER**

1. CATÉGORIE D'ÂGE :

Cette compétition est ouverte aux joueuses nées en 2005-2006-2007.

2. FORMULE DE L'ÉPREUVE :

Compétition OBLIGATOIRE pour toutes les équipes engagées en championnat U15 territorial.

En cas de forfait application de la sanction sportive et financière.

Match à élimination directe.

Liste de 7 joueuses à transmettre pour les clubs ayant inscrit au moins 2 équipes.

Application de la règle 6.2 « **REGLE DU DERNIER MATCH** » des règlements sportifs de la Ligue est applicable pour la Coupe de Côte d'Or.

1^{er} Tour: week-end du 23-24 NOV 2019.

=> Tirage cf envoi

2nd tour: week-end du 21-22/12/2019
3^{ème} tour : week-end du 18-19/04/2020
1/2 Finales: week-end du 30-31/05/2020
Finale: week-end du 03-14/06/2020

3. TEMPS DE JEU :

Espace	Grand Terrain
Joueurs	6 +1
Temps morts	1 par période et par équipe
Ballon	Taille 1 pour Filles Taille 2 pour Garçons
Forme de jeu	P1 : défense étagée (au moins 1 joueur en dehors des 9m) P2 : Libre Si exclusion plus d'imposition
Autres	Défense stricte interdite Le(s) changement(s) de joueur(s) attaque/défense n'est (sont) pas autorisé(s)
Mixité	Pas de mixité

PAS DE MATCH NUL :

Si à l'issue de la rencontre, les 2 équipes sont à égalité, une série de 5 jets de 7m sera procédée ; en cas de nouvelle égalité, nouvelle série de jet de 7m en mort subite.

4. **TEMPS DE JEU :**

CATEGORIE	MATCH SIMPLE
-15 ANS	Match de 2 x 25' Pause : 10' Exclusion : 2' Temps-Mort : 1 par éq. / mi-temps

5. **ARBITRAGE**

Arbitrage assuré par le club recevant.

6. **FEUILLE DE MATCH :**

Elle est établie sur feuille de match électronique.

L'envoi (cf article 98.7 de l'annuaire fédéral 2019-2020) doit être effectué via le logiciel de feuille de match électronique.

En cas de disfonctionnement de la fdme, utiliser la feuille de match papier qui devra être transmise dans les 48h après la rencontre.

L'utilisation de la table de marque électronique est PRECONNISEE.

7. **COÛT D'ENGAGEMENT**

Les frais d'engagement sont de 15€par équipe.

8. **CAS NON PREVUS ET LITIGES :**

Sont du domaine des Statuts et Règlements de la F.F.H.B. et du conseil d'Administration du Comité.